

Construction de logements -

Résultats à fin janvier 2020 (France entière)

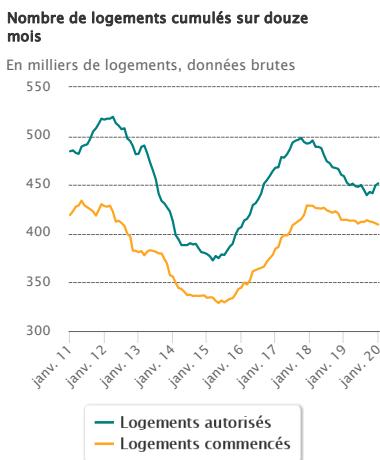
N° 259 - Février 2020

De novembre 2019 à janvier 2020, en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO), les autorisations de logements à la construction se redressent (+ 9,9 % par rapport aux trois mois précédents, après - 2,7 %). Les logements collectifs ou en résidence rebondissent fortement (+ 14,4 %, après - 6,0 %) tandis que les logements individuels continuent de progresser (+ 4,1 %, après + 2,1 %).

Toujours en données trimestrielles CVS-CJO, les mises en chantier diminuent par rapport aux trois mois précédents (- 1,2 %, après + 0,5 %). Le repli concerne les logements collectifs ou en résidence (- 2,0 %, après + 0,2 %) tandis que les logements individuels sont stables (+ 0,1 %, après + 0,9 %).

En un an, de février 2019 à janvier 2020, en données brutes, 451 500 logements ont été autorisés à la construction, en baisse de 7 400 unités (- 1,6 %) par rapport aux douze mois précédents.

409 200 logements ont été mis en chantier, soit 5 000 de moins (- 1,2 %) qu'au cours des douze mois précédents.



Source : SDES, Sit@del2, estimations à fin janvier 2020

Logements autorisés et commencés sur les trois derniers mois (données CVS-CJO)

De novembre 2019 à janvier 2020, en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO), les autorisations de logements à la construction se redressent (+ 9,9 % par rapport aux trois mois précédents, après - 2,7 %). Les logements collectifs ou en résidence rebondissent fortement (+ 14,4 %, après - 6,0 %) tandis que les logements individuels continuent de progresser (+ 4,1 %, après + 2,1 %).

Durant cette même période, les mises en chantier baissent par rapport aux trois mois précédents (- 1,2 %, après + 0,5 %). Les logements collectifs ou en résidence se replient (- 2,0 %, après + 0,2 %) tandis que les logements individuels sont stables (+ 0,1 %, après + 0,9 %).

Évolution du nombre de logements (données CVS-CJO)

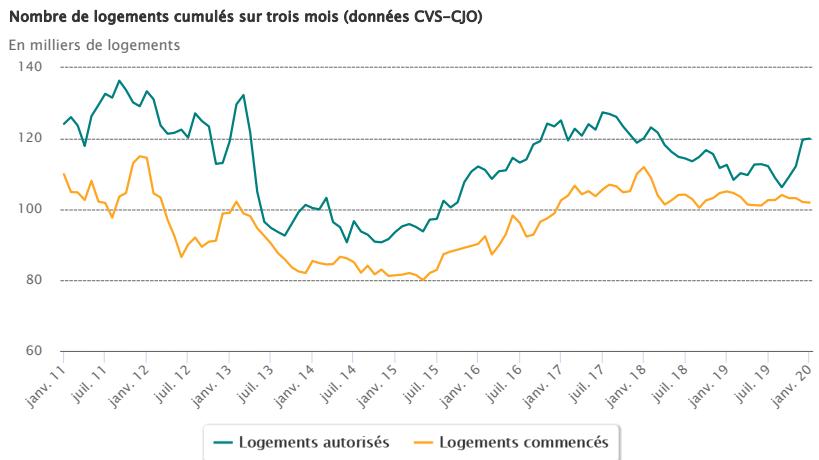
En %

	Variation T/T-1(1) (où T= novembre 2019 à janvier 2020)	Variation T-1/T-2 (2)
Logements autorisés	+ 9,9	- 2,7
<i>individuels</i>	+ 4,1	+ 2,1
<i>collectifs (y compris en résidence)</i>	+ 14,4	- 6,0
Logements commencés	- 1,2	+ 0,5
<i>individuels</i>	+ 0,1	+ 0,9
<i>collectifs (y compris en résidence)</i>	- 2,0	+ 0,2

(1) Trois derniers mois par rapport aux trois mois précédents

(2) Trois mois précédents par rapport aux trois mois antérieurs

Source : SDES, Sit@del2, estimations à fin janvier 2020



Source : SDES, Sit@del2, estimations à fin janvier 2020

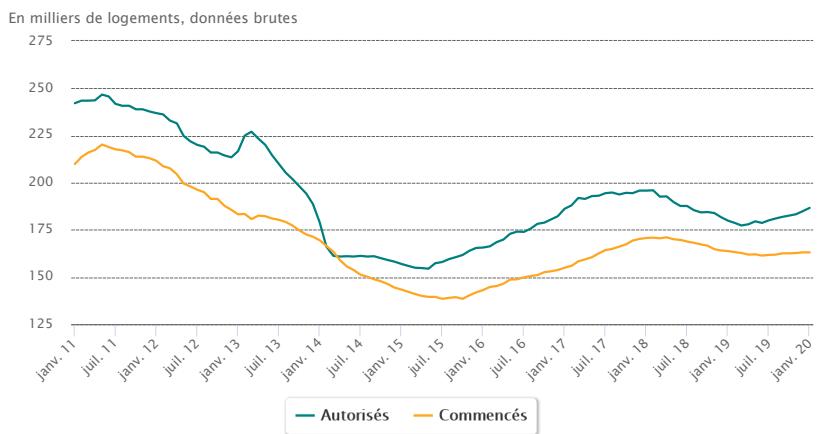
Logements autorisés et commencés sur les douze derniers mois (données brutes)

De février 2019 à janvier 2020, en données brutes, les autorisations à la construction s'élèvent à 451 500 logements, en baisse de 7 400 unités (- 1,6 %) par rapport aux douze mois précédents. 409 200 logements ont été mis en chantier, soit 5 000 de moins (- 1,2 %) qu'au cours des douze mois précédents.

Durant cette période, les autorisations de logements individuels augmentent de 6 800 unités (+ 3,8 %). La hausse concerne uniquement l'individuel pur (+ 5,6 %) tandis que l'individuel groupé diminue (- 1,0 %).

Avec 700 unités de moins, les mises en chantier de logements individuels décroissent légèrement (- 0,4 %). La baisse touche seulement l'individuel pur (- 1,2 %) tandis que les logements individuels groupés progressent (+ 1,8 %).

Nombre de logements individuels cumulés sur douze mois



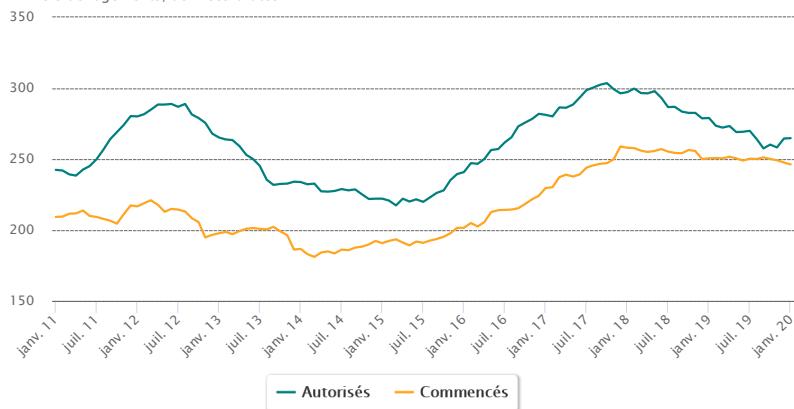
Source : SDES, Sit@del2, estimations à fin janvier 2020

De février 2019 à janvier 2020, les autorisations dans le collectif ou en résidence décroissent de 14 200 logements (- 5,1 %). La baisse touche seulement les logements collectifs ordinaires (- 6,7 %) tandis que les logements en résidence augmentent (+ 6,6 %).

Les mises en chantier des logements collectifs ou en résidence diminuent de 4 300 unités (- 1,7 %) : - 1,8 % pour les logements collectifs ordinaires et - 1,1 % pour les logements en résidence.

Nombre de logements collectifs (y compris en résidence) cumulés sur douze mois

En milliers de logements, données brutes

**Nombre de logements autorisés et commencés par type (individuels, collectifs...)**

Données brutes

	Janvier 2020 (provisoire)	Création des trois derniers mois (de novembre 2019 à janvier 2020)		Création des douze derniers mois (de février 2019 à janvier 2020)	
		Nombre de logements	Variation en % (1)	Nombre de logements	Variation en % (2)
Autorisés	35000	112800	+ 8,3	451 500	- 1,6
Logements ordinaires	32800	103 700	+ 7,9	414 900	- 2,3
<i>Individuels purs</i>	12600	35 500	+ 9,2	137 300	+ 5,6
<i>Individuels groupés</i>	4400	12 400	+ 9,3	49 300	- 1,0
<i>collectifs</i>	15900	55 800	+ 6,9	228 300	- 6,7
Logements en résidence	2200	9 100	+ 13,0	36 600	+ 6,6
Commencés	30 700	118200	- 2,8	409 200	- 1,2
Logements ordinaires	28 500	108 300	- 3,0	379 600	- 1,2
<i>Individuels purs</i>	10 600	29 000	+ 2,8	120 600	- 1,2
<i>Individuels groupés</i>	3 200	11 400	- 2,8	42 400	+ 1,8
<i>collectifs</i>	14 700	67 900	- 5,3	216 600	- 1,8
Logements en résidence	2200	9 900	- 1,0	29 600	- 1,1
Logements restant à mettre en chantier *	296 800				

(1) Trois derniers mois par rapport aux mêmes trois mois de l'année précédente

(2) Douze derniers mois par rapport aux douze mois précédents

* Voir note méthodologique

Source : SDES, Sit@del2, estimations à fin janvier 2020

Logements par région (données brutes)

Nombre de logements par région (cumul des douze derniers mois)

	Autorisés			Commencés		
	Ensemble des logements	dont logements individuels	Variation en % (1)	Ensemble des logements	dont logements individuels	Variation en % (1)
France entière	451 500	186 600	- 1,6	409 200	163 000	- 1,2
France métropolitaine	436 600	179 100	- 1,6	395 800	156 600	- 1,3
Auvergne-Rhône-Alpes	66 700	25 800	+ 6,3	56 100	22 300	+ 0,2
Bourgogne-Franche-Comté	13 100	6 700	+ 9,4	10 800	5 600	- 5,1
Bretagne	25 800	14 700	+ 2,8	22 700	13 000	- 7,5
Centre-Val de Loire	12 300	7 200	+ 13,0	11 100	6 500	+ 9,3
Corse	4 900	2 400	- 24,5	5 000	2 400	+ 22,3
Grand Est	27 900	11 700	- 1,7	24 700	10 500	- 4,2
Hauts-de-France	25 400	11 700	- 15,4	24 200	10 100	+ 1,7
Île-de-France	80 300	10 500	- 11,8	79 900	9 500	- 3,2
Normandie	17 200	9 100	- 2,0	15 500	7 900	0,0
Nouvelle-Aquitaine	47 700	27 300	+ 3,1	41 500	23 300	+ 5,0
Occitanie	48 600	23 700	- 2,3	44 500	20 500	- 1,3
Pays de la Loire	29 200	16 400	+ 5,9	27 100	14 600	+ 4,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	37 600	12 000	+ 4,3	32 600	10 400	- 11,0
DROM (2)	14 900	7 500	- 1,9	13 400	6 400	+ 1,5

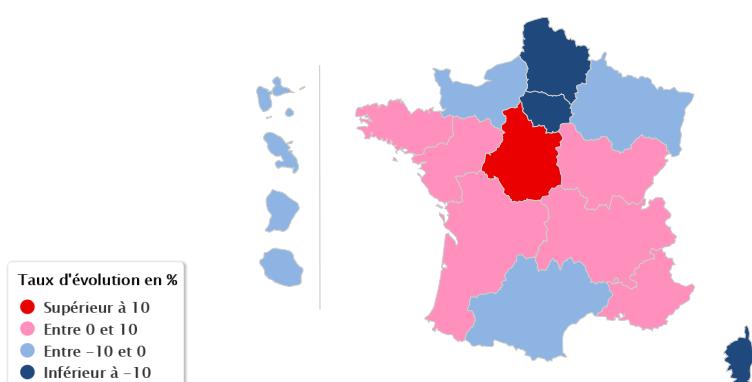
(1) Douze derniers mois par rapport aux douze mois précédents

(2) Départements et régions d'outre-mer, Mayotte non compris

Source : SDES, Sit@del2, estimations à fin janvier 2020

Logements autorisés

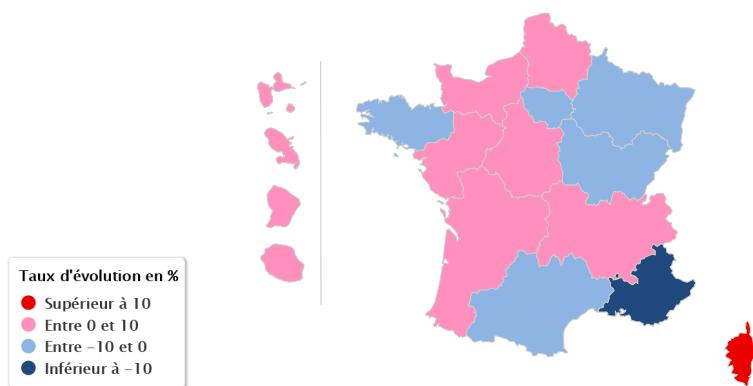
(cumul des douze derniers mois en niveau et en évolution)



Source : SDES, Sit@del2, estimations à fin janvier 2020

Logements commencés

(cumul des douze derniers mois en niveau et en évolution)



Source : SDES, Sit@del2, estimations à fin janvier 2020

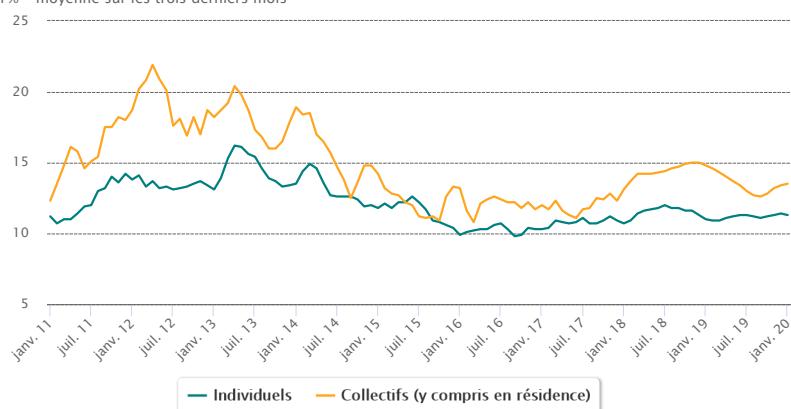
Annulation de logements et délai d'ouverture de chantier

On prévoit par modélisation que 11,3 % des logements individuels autorisés les trois derniers mois ne feront pas l'objet d'une mise en chantier. Ce taux d'annulation serait plus faible que la moyenne observée depuis janvier 2011 (12,1 %).

Pour les logements collectifs ou en résidence, 13,5 % des autorisations des trois derniers mois ne seraient jamais mises en chantier. Ce taux se situerait 1,2 point en dessous de sa moyenne de longue période (14,7 %).

Taux d'annulation des logements autorisés

En % – moyenne sur les trois derniers mois



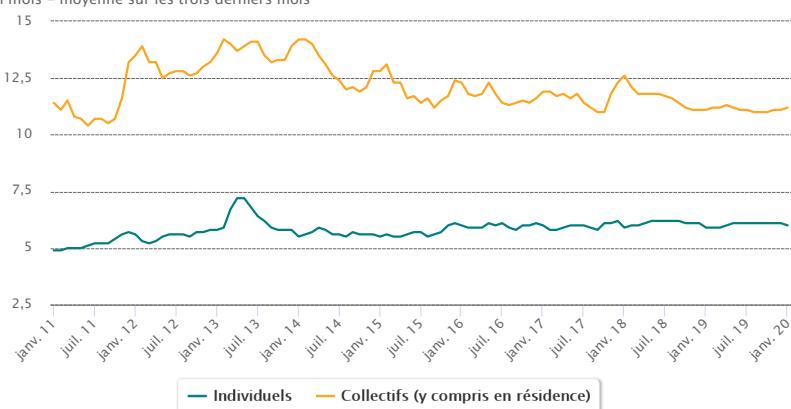
Source : SDES, Sit@del2, estimations à fin janvier 2020

On prévoit par modélisation un délai moyen de 6,0 mois avant la mise en chantier des logements individuels autorisés les trois derniers mois, soit un peu plus que le délai moyen depuis janvier 2011 (5,8 mois).

Dans le collectif ou en résidence, le délai moyen d'ouverture de chantier des logements autorisés les trois derniers mois serait de 11,2 mois, soit 0,9 mois de moins que la moyenne depuis janvier 2011 (12,1 mois).

Délai moyen d'ouverture de chantier

En mois – moyenne sur les trois derniers mois



Source : SDES, Sit@del2, estimations à fin janvier 2020

Information collectée dans les estimations et révisions

Part de l'information collectée dans les estimations à fin janvier 2020

En %

Taux de couverture	janvier 2020	Cumul trois derniers mois	Cumul douze derniers mois
Autorisés	75,9	83,8	92,5
Commencés	38,9	56,1	66,6

Source : SDES, Sit@del2, estimations à fin janvier 2020

Mesure des révisions du nombre de logements autorisés et commencés par rapport à la précédente publication

Données brutes

	Cumul sur trois mois			Cumul sur douze mois		
	Octobre 2019 à décembre 2019			Janvier 2019 à décembre 2019		
	Nombre de logements	Evolution en % (1)	Nombre de logements	Evolution en % (2)		
Autorisés	123900	(+ 500)	+ 8,8	(+ 0,1)	449400	(0)
Commencés	125800	(+ 700)	- 2,5	(+ 0,6)	410600	(+ 300)

(1) Trois derniers mois par rapport aux mêmes trois mois de l'année précédente

(2) Douze derniers mois par rapport aux douze mois précédents

Note : les valeurs entre parenthèses indiquent les révisions par rapport aux résultats publiés le mois précédent

Source : SDES, Sit@del2, estimations à fin janvier 2020

Méthodologie

Consulter la [méthodologie détaillée](#) ou la [méthodologie synthétique \(pdf\)](#).

Les différentes catégories de logements sont les suivantes :

- le logement individuel pur fait l'objet d'un permis de construire relatif à un seul logement individuel
- les logements individuels groupés font l'objet d'un permis de construire relatif à la construction de plusieurs logements individuels (par exemple, un lotissement), ou à la construction de logements individuels associés à des logements collectifs ou des locaux non résidentiels
- les logements collectifs font partie d'un bâtiment d'au moins deux logements dont certains ne disposent pas d'un accès privatif. Dans le cas d'opérations regroupant à la fois des logements individuels et des logements collectifs, chacun est comptabilisé dans son type de construction respectif
- les logements ordinaires sont définis par opposition aux logements en résidence. Ils regroupent dans Sit@del les logements individuels purs, les logements individuels groupés et les logements collectifs
- les logements en résidence sont des logements (maisons individuelles ou logements collectifs) construits en vue d'une occupation par un public très ciblé selon la nature de la résidence, avec mise à disposition de services spécifiques.

Six types principaux de résidences sont recensés :

- les résidences pour personnes âgées ;
- les résidences pour étudiants ;
- les résidences de tourisme ;
- les résidences hôtelières à vocation sociale ;
- les résidences sociales ;
- les résidences pour personnes handicapées.

Données

Les [séries de données mensuelles depuis 2000](#) sont disponibles sur le site du SDES.

Avertissement

Dans les tableaux, en raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

